

Conseil scientifique de l'institut des mathématiques (INSMI)

Recommandation sur le mode de fonctionnement de l'ANR

Le Conseil scientifique de l'INSMI s'associe pleinement au constat d'échec qui s'est traduit par la démission du CES 40 de l'ANR, et soutient les collègues dans leur démarche. Il fait sienne les inquiétudes exprimées par les sociétés savantes de mathématiques et informatique suite à cette démission. Il recommande à la direction de l'INSMI et du CNRS de rechercher des solutions pérennes avec l'ANR, prenant en compte les spécificités propres à chaque champ disciplinaire.

Fabrice PLANCHON

Président du CSI INSMI

Recommandation adoptée le 13 juin 2016
13 votants : 13 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

M. Christoph Sorger, Directeur INSMI.

M. Alain Fuchs, Président du CNRS.

Mme. Anne Peyroche, Directrice générale déléguée à la science du CNRS.

M. Michael Matlosz, Président directeur général de l'ANR.

M. Thierry Mandon, Secrétaire d'état chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.